

« Daniel DUBOIS - Normes agricoles : « Pourquoi le Gouvernement s'acharne t-il sur la Ferme des 1 000 vaches ? » »

12/05/2016

Daniel DUBOIS - Normes agricoles : « Pourquoi le Gouvernement s'acharne t-il sur la Ferme des 1 000 vaches ? »

Daniel Dubois, sénateur de la Somme, Président du groupe de travail sur la simplification des normes agricoles, a interpellé ce jour lors des questions d'actualité au Sénat le ministre de l'Agriculture : « pourquoi Ségolène Royal a-t-elle annulé l'enquête publique diligentée par Stéphane Le Foll sur la procédure de regroupement laitier de la Ferme des 1 000 vaches ? ».

Le 2 mai dernier, par une lettre envoyée au Préfet de la Somme, la ministre de l'Environnement a annulé les conclusions d'une enquête publique diligentée par le ministre de l'Agriculture dans le cadre d'une procédure de regroupement laitier. « Les 3 commissaires-enquêteurs désignés par les services de l'Etat venaient de rendre un avis favorable, sans réserve, à l'extension de l'exploitation laitière de Drucat, dite la « ferme des 1000 vaches », qui passait ainsi de 500 à 880 vaches laitières » rappelle Daniel Dubois.

En parallèle, la ministre lance une nouvelle procédure complète de demande d'autorisation, beaucoup plus longue.

Pour Daniel Dubois, il est clair que les membres du Gouvernement concernés par ce dossier ne connaissent pas cette exploitation : « je vous invite à venir la visiter. Il n'y a pas d'odeurs. Les nuisances sont maîtrisées. Le méthaniseur de la ferme répond aux objectifs fixés par le ministère de l'environnement ».

Daniel Dubois a déploré l'acharnement du Gouvernement qui soulève selon lui le problème de « l'incohérence du Gouvernement. Que fait le ministère de l'Environnement des engagements du Président de la République et du Premier ministre sur la simplification des normes agricoles et l'arrêt des sur-transpositions du droit européen en matière d'élevage ? »

Il pose également la question de l'Etat de droit. « Comment expliquer qu'une ferme qui tente de se moderniser en conformité avec la loi, fasse l'objet de démarches arbitraires, et d'instructions supplémentaires par rapport à ce que prévoient les textes ? »

« Cette partialité de l'Etat et son double-discours sont de très mauvais signaux pour nos agriculteurs, qui auront à moderniser et à regrouper leurs élevages pour faire face à la crise qui les touche » a conclu le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)